



# COMMUNE DE SAVIGNY

## AVIS D'ENQUETE N° 3289

Conformément aux dispositions de la Loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP) du 3 décembre 1957 et selon l'art. 103 et suivants de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du 4 décembre 1985, la Municipalité de Savigny soumet à l'enquête publique, **du 3 mai au 3 juin 2024** inclus, l'objet suivant :

### **Assainissement du ruisseau Le Carrouge (Mollie-Margot), pose d'un nouvel enrochement en rive gauche**

Le dossier est déposé au bureau technique communal, où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture (lundi à vendredi de 8h30 à 11h30 et jeudi après-midi de 13h30 à 19h00).

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées sur la feuille d'enquête annexée au dossier ou adressées à la Municipalité de Savigny par lettre recommandée durant le délai d'enquête.

La Municipalité